Ce mercredi 26 avril 2023, dans le cadre des #IADates, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président du Syndicat Mixte de la Maison de l’Intelligence Artificielle, a introduit à la conférence **« Intelligence Artificielle et souveraineté numérique : enjeux et défis du XXI^{ème} siècle pour la protection du citoyen »** qui s’est tenue au Palais Sarde.

Lien entre Intelligence Artificielle et souveraineté numérique

La thématique de cette soirée soulève en effet un certain nombre d’interrogations fondamentales. A l’heure où les géants du numérique demandent une pause sur les méthodes génératives, les États peuvent-ils réellement ralentir leur stratégie nationale au risque de voir s’instaurer de nouvelles formes de souveraineté ? Entre la protection des droits fondamentaux des individus et la protection collective des citoyens, les États ne doivent-ils pas définir le sanctuaire régalien de leurs activités et veiller à le protéger afin de conserver une gouvernance politique, juridique comme technologique ? Ce sont toutes ces questions qui ont été abordées pour dessiner les contours d’un usage éclairé, équilibré et éthique de l’IA. Entre la protection des droits fondamentaux des individus et la protection collective des citoyens, les États définissent ainsi le contour de leurs activités et veillent à renforcer leur rôle protecteur. L’objectif, conserver une gouvernance politique, juridique et technologique.

Crédit : Département06.

Les #IADates : un cycle de conférences

Les intervenants de la conférence et de la table ronde du mercredi 26 avril dernier :

- **Général Patrick Perrot**, coordonnateur Intelligence Artificielle et administrateur des données, codes sources et algorithmes pour la Gendarmerie Nationale ;
- **Jean-Michel Mis**, ancien Député de la Loire, Président du cabinet de conseil en affaires publiques VIA PUBLICA, rédacteur du rapport « Pour un usage responsable et acceptable par la société des technologies de sécurité » ;
- **Marina Teller,** Professeure de droit privé à l’Université Côte d’Azur, CNRS, CREDEG, Directrice de la Chaire 3IA « Droit économique & Intelligence Artificielle ».

Pour Charles Ange Ginésy : « *En 2017, nous avons lancé le SMART Deal pour faire des Alpes-Maritimes un territoire connecté pour le plus grand nombre. Il était important pour moi d’être ce soir aux côtés des acteurs du monde des nouvelles technologies, de*

l’Intelligence Artificielle, des sciences et du comité d’experts SMART Deal pour parler du lien qui existe entre IA et souveraineté numérique. Une thématique qui soulève de nombreuses questions : respect de la vie privée, protection des données, sécurité et cybersécurité, éducation…

Le monde d’aujourd’hui est en pleine transition numérique. Les nouvelles technologies, et en particulier l’Intelligence Artificielle, transforment notre quotidien et nos modes de vie. Le Département des Alpes-Maritimes a souhaité accompagner ses concitoyens dans la compréhension de ce monde nouveau, au travers d’un cycle de conférences et de tables rondes, afin de mettre l’Intelligence Artificielle à la portée du plus grand nombre. Ces rendez-vous réguliers permettent au grand public de mieux comprendre et connaître les enjeux et perspectives de l’IA dans les domaines qui touchent tout un chacun : santé, mobilité, éthique, territoire…

Signaler un abus

Partager :

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Prénom ou nom complet
Email
☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité
S'abonner à la newsletter